



Bourges, lundi 16 décembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Modification de la date de démarrage de la collecte des déchets alimentaires

La mise en place d'une gestion séparée des déchets alimentaires repose sur :

- des sessions de sensibilisation avec fourniture gratuite d'un composteur pour les habitants disposant d'un jardin (4 000 composteurs ont déjà été distribués),
- l'installation de points de regroupement pour la collecte des déchets alimentaires pour le reste de la population.

En parallèle, pour maîtriser les coûts de la gestion des déchets, il a été décidé de collecter les poubelles vertes et jaunes, non plus toutes les semaines mais une semaine sur deux.

Ces deux évolutions mobilisent fortement les services de l'agglomération et les prestataires intervenant pour assurer la distribution de bacs jaunes plus grands, la fabrication et l'installation des points de collecte des déchets alimentaires, la redéfinition des tournées de collecte des poubelles jaunes et vertes, ...

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce nouveau dispositif la plus efficace possible, le démarrage de la collecte des déchets alimentaires et du passage à une collecte toutes les deux semaines, initialement prévu le 6 janvier, interviendra à partir du 27 janvier.

Afin d'en informer au mieux les habitants :

- un flyer sera distribué en début du mois de janvier dans toutes les boîtes aux lettres annonçant cette nouvelle date (en annexe),
- une enveloppe contenant le calendrier de collecte et diverses informations pratiques sera distribuée à partir du 20 janvier.

Merci de bien vouloir diffuser l'information